

- que, si cette bourse constitue l'unique soutien financier dont il bénéficie, la mission d'études sera consacrée exclusivement à des travaux lui permettant d'améliorer sa capacité de dispenser un enseignement portant sur le Canada et non pas à des recherches se rattachant à un autre projet; ou que, s'il reçoit une aide financière additionnelle provenant d'une autre source, le temps consacré au perfectionnement professionnel en vertu de la présente bourse sera au moins proportionnel à la fraction qu'elle représente dans l'aide financière totale obtenue;
- qu'il séjournera au Canada pendant toute la période visée par la bourse;
- qu'il fera parvenir à l'Ambassade, dans les 60 jours suivant son retour ou au plus tard le 28 février de l'année visée par la bourse, un rapport détaillé des travaux entrepris pendant le séjour au Canada et le plan du nouveau cours élaboré à la suite de cette bourse.

#### IV. PRÉSENTATION DES DEMANDES

Tout dossier de candidature doit être soumis à:

Division ??????????  
 Ambassade du Canada  
 adresse  
 adresse  
 (tel: 00-000-0000)

Un dossier de candidature (formulaire ci-joint) comprendra:

- une attestation écrite confirmant l'admissibilité du candidat et fournissant des renseignements pertinents sur ses antécédents, son ou ses domaines de spécialisation et ses sphères d'intérêt en études canadiennes;
- un curriculum vitae qui comprend la liste des publications du candidat, avec références bibliographiques usuelles;
- des renseignements sur les compétences du candidat dans l'une et/ou l'autre langue officielle du Canada, soit le français et l'anglais;
- un engagement écrit du candidat qu'il se conformera aux conditions décrites à la section III;
- un exposé initial du ou des cours, nouveaux ou modifiés, portant sur le Canada, que le candidat compte offrir à la suite à cette bourse, y compris la durée et le niveau exacts des cours;
- une liste des textes que le candidat entend étudier avant le voyage;